

Christine CADOT

christine.cadot@univ-paris8.fr

Les deux Atlantiques

Europe-Amérique : La découverte de deux mondes et son influence
sur la perception française du modèle fédératif américain

thèse de doctorat en science politique,
soutenue le 7 décembre 2005
sous la direction de M. le Professeur Gérard Mairet

Composition du jury :

Messieurs les Professeurs

Bertrand GUILLARME (Président, Professeur des Universités, Paris VIII)

Gérard MAIRET (Professeur des Universités, Paris VIII)

Philippe RAYNAUD (Rapporteur, Professeur des Universités, Paris II)

François WEIL (Rapporteur, Directeur d'étude, E.H.E.S.S.)

Mention très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité

Résumé de thèse

Cette thèse examine les obstacles à la perception française du fédéralisme américain, observée à l'origine sous la Révolution Française. Pour cela, nous avons replacé la question de la réception française du fédéralisme dans le cadre plus large de l'affirmation récurrente, et idéologique, d'une différence ontologique entre deux mondes bordant l'Atlantique, l'Europe et l'Amérique. Cette idéologie, employée de part et d'autre de l'Atlantique, est significative d'un processus de naturalisation du politique qui conditionne la perception des productions constitutionnelles élaborées de part et d'autre.

Ce cadre de pensée préexistant, esquissé dès la fin du 15^e siècle, naît de l'étonnement de la découverte d'un Nouveau Monde, remettant en cause l'universalité du monde européen. L'Europe est dès lors présentée comme une entité soumise à la

dégradation progressive et inéluctable des siècles, là où la jeune Amérique échappe, par la sublimité de sa nature et de son étendue sauvage (*Wilderness*), au règne corrompateur de l'histoire.

Il nous fallait donc étudier tout d'abord la formation idéologique concourant à la distinction de deux Atlantiques, prédéterminant ainsi la réception et la compréhension d'un modèle fédératif issu d'une « table rase historique ». A ce titre, l'étude de la découverte du fédéralisme américain en France se double irrésistiblement d'une étude sémantique plus large, permettant de dépasser l'invariant lexical qui cache, sous l'apparente unité de langage, une divergence idéologique plus profonde. La notion de « découverte », dont nous précisons la nature artificielle et la capacité naturalisante et universalisante – on ne découvre en effet le plus souvent que des *lois physiques*, du *naturel*, ou du *sauvage* – nous permet de préciser la nature construite de la catégorie de « monde américain » et, en miroir, de « monde européen », pour ensuite en appliquer le filtre sur une catégorie particulière, le *républicanisme*, puis sur l'une de ses modalités, le *fédéralisme*.

Nous étudions dans une première partie l'expression de cette différence ontologique entre Europe et Amérique. Si cette idéologie est à l'œuvre des deux côtés de l'Atlantique, depuis le 15^e siècle et jusqu'à nos jours, celle-ci œuvre de façon plus visible dans la construction d'une idéologie nationale américaine, tout au long du 19^e siècle. Afin d'éclairer la nature et l'usage des catégories d'*Europe* et d'*Amérique*, nous utilisons tout d'abord l'un des matériaux les moins contestés de l'étude des processus de naturalisation identitaire en prenant pour source quelques 500 manuels américains d'histoire générale. Nous nous attachons en particulier à la narration de la découverte du Nouveau Monde, mettant en scène l'origine européenne de l'Amérique et les tentatives d'individuation nationale à l'œuvre aux Etats-Unis (chapitre 1). Le mythe colombien, retraçant une origine européenne du continent américain, s'affranchit des barrières nationales qui morcellent le vieux continent. Christophe Colomb est le héros de l'Europe qui unifie le monde américain sous une même découverte. Cependant, au cours du 19^e siècle, l'apparition de mythes concurrents, notamment le mythe viking et le mythe puritain, répondant mieux au caractère exceptionnel de la nation américaine, affaiblit le mythe colombien. Ces mythes concurrents contribuent, par la narration et l'iconographie, à forger une nature américaine anglo-saxonne pré-historique, guidée par la Providence et naturellement séparée de la corruption des mœurs à l'œuvre en Europe. Cette séparation de deux mondes gouvernés l'un par sa dimension spatiale, l'autre par sa dimension temporelle, est illustrée par l'œuvre de Thomas Cole (chapitre 2). A travers l'épopée de la chute de l'homme et des nations, relatée dans une série de cinq tableaux intitulée *The Course of Empire*, Thomas Cole interroge la pertinence de cette frontière entre deux mondes ainsi que l'inévitable glissement qui s'opère, d'un monde pré-historique à un monde historique. La vision pessimiste de Thomas Cole sur la destinée nécessairement malheureuse des Empires américains et européens contraste avec l'apparent optimisme national manifesté par ses contemporains et ses suivants. Ce peintre de la *Wilderness* américaine interroge la portée réelle de l'exceptionnalisme américaine, et nous montre l'effritement de l'idéologie des deux Atlantiques lorsque celle-ci se retrouve confrontée à la finitude gagnant inévitablement l'ensemble des corps politiques. C'est d'ailleurs un siècle plus tard, lors de la Première Guerre Mondiale, que l'Europe se retrouve au sens propre, en état de ruine. Mais cet événement contribue à renforcer un peu plus dans le

regard des intellectuels américains et européens, la fracture qui semble séparer deux mondes. Si Paul Valéry *désespère de l'Europe* et y voit le spectre de la finitude (« nous autres, Européens, savons maintenant que nous sommes mortels »), il regarde désormais vers l'Amérique. Mais c'est également à la faveur de ce déclin annoncé de la puissance européenne que l'antiaméricanisme renvoie les images les plus violentes d'un espace vierge de toute entreprise historique et civilisée, destiné à n'être que l'espace d'un combat violent et inhumain caractéristique de l'état de nature.

Cette naturalisation des espaces politiques américains et européens s'accorde mal avec les nouveautés instituées par la Révolution Américaine. La découverte du républicanisme américain par les révolutionnaires français, et les commentaires des constituants révèlent les usages et les effets politiques de la traduction des textes constitutionnels américains. Dans la deuxième partie, nous nous attachons donc tout d'abord à identifier les traductions françaises de ces textes, ainsi qu'à étudier la place relative qu'ils occupent dans le débat constitutionnel français, en utilisant principalement les archives parlementaires de la Constituante, de la Législative et de la Convention (chapitre 1). Il s'agit ici de démontrer que la référence aux textes et aux débats constitutionnels américains, n'est pas utilisée de façon homogène entre 1789 et 1793 ; elle trouve un accueil favorable dans le projet de Déclaration des Droits mené conjointement par Lafayette et Jefferson, mais ne donne lieu en août 1792 qu'à une discussion « sans explication » (le mot est de Vergniaud), lors de l'adoption d'une assemblée constituante pourtant nommée *Convention*. Nous retraçons alors le regard croisé qui se pose sur chacune des deux expériences révolutionnaires (chapitre 2). Les révolutionnaires américains ne voulurent tout d'abord voir de l'expérience française que le prolongement de leur propre combat, avant que l'expérience de la Terreur ne vienne imprimer sur celle-ci une empreinte endémique lui déniait tout caractère universel. De leur côté, les révolutionnaires français, prisonniers des préjugés naturalistes dressés par Buffon, déniaient le caractère viable du républicanisme américain.

Le point d'orgue de cette division du monde atlantique (division que l'historiographie contemporaine tend maintenant à gommer) est illustrée dans notre troisième partie par la réception française du fédéralisme américain et sa rapide requalification en « crime de lèse-nation » (chapitre 1). La découverte française du fédéralisme ressemble aux craintes des marins de Christophe Colomb, persuadés de rencontrer des monstres au sortir des colonnes d'Hercule. C'est en effet encore Hercule, représentant la nation en 1793, qui terrasse alors l'hydre fédéraliste. La méfiance française pour la *table rase* et le *commencement historique américain* [sic] se manifeste jusque dans la rhétorique de la différence 'naturelle' à l'œuvre dans l'architecture des capitales européenne et américaine (chapitre 2). La rue reflète les propriétés abstraites d'un corps politique, unitaire ou fédéral ; elle est à ce titre un espace de fondation politique et morale. Entre le tracé courbe des rues européennes, produit des siècles, et le quadrillage américain, symbole de la conscience historique d'un commencement inédit, nous explorons l'élaboration d'une idéologie s'appuyant sur la géométrie afin de mieux opposer *Nouveau Monde* et *Vieille Europe*. Le tracé des rues de Paris et de Washington D.C. illustre la difficulté de concevoir l'espace urbain de la « table rase » et de la régénération nationale lorsque celui-ci est confronté à l'affirmation de la nécessaire rupture entre Ancien et Nouveau Monde.

A travers l'ensemble de la recherche, nous avons observé combien était rendu nécessaire un travail de réflexion plus large sur l'usage politique du discours sur l'Europe. Ce travail en est la première ébauche, et montre combien l'exploitation du discours de l'antiaméricanisme est utile à une telle réflexion.